

“HONORE TON PERE ET TA MERE...”

“OBEISSEZ A VOS PARENTS...”

L'obéissance à ses parents est un sujet particulièrement important dans ces temps de la fin. Premièrement il s'agit pour le véritable disciple de Jésus-Christ d'avoir réellement au plus profond de son cœur, le désir d'être dans une position différente que celle que l'on prend dans le monde. Dans la Parole de Dieu, la Bible, il nous est donné l'avertissement, afin de connaître de quelle manière ce monde agit dans ces derniers jours. Le verset suivant est très précis à ce sujet: *“Sache que, dans les derniers jours, il y aura des temps difficiles. Car les hommes seront égoïstes, amis de l'argent, fanfarons, hautains, blasphémateurs, **rebelles à leurs parents**, ingrats, irréguliers, insensibles, déloyaux, calomniateurs,...*” (2 Timothée 3.1-3).

Dans ces temps, nous pouvons observer quotidiennement que de plus en plus de jeunes sont devenus rebelles à leurs parents. Cet agissement n'arrive plus seulement lorsque l'enfant devient adolescent, mais malheureusement aussi lorsque l'enfant est plus jeune.

La principale raison qui nous est décrite dans la Bible est que les générations précédentes et actuelles ne se sont pas souciées de connaître le salut en Dieu comme il est écrit dans Romains 1.28-32: *“Comme ils ne se sont pas souciés de connaître Dieu, Dieu les a livrés à leur sens réprouvé, pour commettre des choses indignes, étant remplis de toute espèce d'injustice, de méchanceté, de cupidité, de malice; pleins d'envie, de meurtre, de querelle, de ruse, de malignité; rapporteurs, médissants, impies, arrogants, hautains, fanfarons, ingénieux au mal, **rebelles à leurs parents**, dépourvus d'intelligence, de loyauté, d'affection naturelle, de miséricorde. Et, bien qu'ils connaissent le jugement de Dieu, déclarant dignes de mort ceux qui commettent de telles choses, non seulement ils les font, mais ils approuvent ceux qui les font”*.

Lorsque Jésus donna Ses instructions aux douze apôtres, Il leur annonça des actes encore plus graves qui seront commis: *“Le frère livrera son frère à la mort, et le père son enfant; **les enfants se soulèveront contre leurs parents, et les feront mourir**. Vous serez haïs de tous, à cause de mon nom; mais celui qui persévéra jusqu'à la fin sera sauvé”* (Matthieu 10.21-22). Ces actes inhumains nous sont déjà relatés, au travers de la presse écrite et de la presse en ligne, comme le fait mention ce titre: «Il tue ses parents». En lisant le contenu des articles de presse, nous pouvons aussi constater que les mobiles de ces crimes sont parfois très futiles.

Notre désir en tant qu'enfant de Dieu est de vivre conformément à la Parole du Seigneur, en conséquence nous pouvons lire et appliquer le commandement que Dieu donna à Son peuple à ce sujet: *“**Honore ton père et ta mère**, afin que tes jours se prolongent dans le pays que l'Eternel, ton Dieu, te donne”* (Exode 20.12). Ce commandement fait partie des dix commandements donnés par Dieu au peuple d'Israël. Après des années d'errance dans le désert et avant d'entrer dans le pays promis, ce commandement fut encore rappelé au peuple d'Israël: *“**Honore ton père et ta mère**, comme l'Eternel, ton Dieu, te l'a ordonné, afin que tes jours se prolongent et que tu sois heureux dans le pays que l'Eternel, ton Dieu, te donne”* (Deutéronome 5.16). Moïse précise bien au peuple d'Israël ceci: *“Apprenez-les, et mettez-les soigneusement en pratique”* (v. 1). Il ne suffit pas de connaître le commandement, mais de le pratiquer, car comme le dit Jésus nous serons *“semblable à un homme prudent”* (Matthieu 7).

Dans le livre de Lévitique, l'Eternel parla à Moïse afin qu'il transmette des lois au peuple, et parmi celles-ci il dit ceci: *“**Que chacun de vous respecte sa mère et son père**, et observe les jours de repos que j'ai prescrits. Je suis l'Eternel, votre Dieu”* (Lévitique 19.3).

Ce commandement n'est nullement abrogé dans le Nouveau Testament, mais il nous est rappelé, et comme il est écrit, celui-ci contient une promesse: *“**Enfants, obéissez à vos parents, selon le Seigneur, car cela est juste. Honore ton père et ta mère (c'est le premier commandement avec une promesse), afin que tu sois heureux et que tu vives longtemps sur la terre”*** (Ephésiens 6.1-3).

Cette promesse de vie est prononcée depuis le commencement car, dans Exode 20 et Deutéronome 5, il se trouve déjà la mention de “jours prolongés” de la vie. Il ne s'agit pas seulement de le mettre en pratique pour être heureux et vivre longtemps sur cette terre, mais parce que c'est une chose agréable à notre Dieu, comme il est écrit dans Colossiens 3.20: *“**Enfants, obéissez en toutes choses à vos parents, car cela est agréable dans le Seigneur”***.

Nous réalisons qu'il y a une promesse pour ceux qui choisissent la voie de l'obéissance, mais pour les personnes qui décident de ne pas la suivre, ils se mettent sous le jugement comme il est décrit dans la loi que l'Éternel donna par la suite: "**Celui qui frappera son père ou sa mère sera puni de mort**" (Exode 21.15); "**Celui qui maudira son père ou sa mère sera puni de mort**" (Exode 21.17). Dans Deutéronome 21.18-21 il est écrit: "*Si un homme a un fils révolté et rebelle qui n'obéit ni à son père ni à sa mère, et reste insensible aux corrections qu'ils lui infligent, ses parents se saisiront de lui et l'amèneront devant les responsables de la ville à la porte de leur cité. Ils déclareront aux responsables: Notre fils que voici est révolté et rebelle, **il ne nous obéit pas, c'est un débauché et un ivrogne. Alors tous les hommes de sa ville lui jetteront des pierres, jusqu'à ce que mort s'ensuive. Ainsi vous ferez disparaître la souillure qu'entraîne le mal du milieu de vous. Tout Israël en entendra parler et sera saisi de crainte***". Nous remarquons par ces paroles l'importance de l'obéissance à cette loi divine ainsi que des conséquences subies lors de la désobéissance. Bien sûr qu'actuellement nous ne sommes plus sous l'âge de la loi, nous sommes dans l'âge de la grâce sous le sang de Jésus qui nous purifie, mais Jésus n'est pas venu abolir cette loi, mais l'accomplir (Matthieu 5.17). C'est pour cette raison que nous pouvons Lui demander Son aide afin de mettre en pratique cette obéissance, ce respect, et que ceux-ci soient au plus profond de notre cœur.

Ce respect envers nos parents n'est pas seulement valable dans notre jeunesse, mais aussi lorsque nous devenons des adultes. Dans le Nouveau Testament, Jésus rappelle cette loi aux Pharisiens et hommes de loi car ils l'avaient interprétée à leur convenance afin de trouver une excuse pour ne pas prendre soin de leurs parents: "*Il leur répondit: Et vous, pourquoi transgressez-vous le commandement de Dieu au profit de votre tradition? Car Dieu a dit: **Honore ton père et ta mère; et: Celui qui maudira son père ou sa mère sera puni de mort.** Mais vous, vous dites: Celui qui dira à son père ou à sa mère: Ce dont j'aurais pu t'assister est une offrande à Dieu, n'est pas tenu d'honorer son père ou sa mère. Vous annulez ainsi la parole de Dieu au profit de votre tradition*" (Matthieu 15.3-6). Il est aussi écrit dans 1 Timothée 5.8: "*Si quelqu'un n'a pas soin des siens, et principalement de ceux de sa famille, il a renié la foi et il est pire qu'un infidèle*".

Jésus, Lui-même notre Maître, sur la croix de Golgotha a eu ce désir d'honorer sa mère, sachant qu'il s'en irait avant elle de cette terre: "*Or, près de la croix de Jésus, se tenaient sa mère, et la soeur de sa mère, Marie, femme de Clopas, et Marie de Magdala. Jésus donc voyant sa mère, et le disciple qu'il aimait se tenant là, dit à sa mère: Femme, voilà ton fils. Puis il dit au disciple: Voilà ta mère. Et dès cette heure-là, le disciple la prit chez lui*" (Jean 19.25-27).

Dans la vieillesse des parents il nous est aussi ordonné de continuer à accomplir le commandement: "**Ecoute ton père, lui qui t'a engendré, et ne méprise pas ta mère, quand elle est devenue vieille**" (Proverbes 23.22). Dans 1 Timothée 5.3,4 nous avons cette exhortation concernant les veuves: "*Honore les veuves qui sont véritablement veuves. Si une veuve a des enfants ou des petits-enfants, qu'ils apprennent avant tout à exercer la piété envers leur propre famille, et à rendre à leurs parents ce qu'ils ont reçu d'eux; car cela est agréable à Dieu*". Ces paroles sont claires et précises et nous indiquent exactement ce que nous devons accomplir.

Jésus était soumis à ses parents, malgré le fait que Joseph n'était pas son père biologique: "*Puis il descendit avec eux pour aller à Nazareth, et il leur était soumis. Sa mère gardait toutes ces choses dans son cœur*" (Luc 2.51). Nous avons un autre exemple, c'est celui d'Esther qui avait été élevée par son oncle Mardochée: "*Il élevait Hadassa, qui est Esther, fille de son oncle; car elle n'avait ni père ni mère. La jeune fille était belle de taille et belle de figure. A la mort de son père et de sa mère, Mardochée l'avait adoptée pour fille*" (Esther 2.7). Au verset 20, il est dit: "*Esther n'avait fait connaître ni sa naissance ni son peuple, car Mardochée le lui avait défendu, et elle suivait les ordres de Mardochée aussi fidèlement qu'à l'époque où elle était sous sa tutelle*". N'oublions pas qu'Esther est la préfiguration de l'Épouse de Christ.

Nous devons bien comprendre que les choses que nous accomplissons sur cette terre, par notre pensée, nos paroles et nos actes, montrent ce qui se trouve dans notre cœur. Toutes ces choses sont mises en parallèle pour ce qui concerne les choses spirituelles. Dans 1 Corinthiens 15.49 il est écrit: "*Et de même que nous avons porté l'image du terrestre, nous porterons aussi l'image du céleste*". Lorsque nous n'arrivons déjà pas à mettre en pratique la Parole de Dieu dans notre corps terrestre, il ne faut pas croire ou s'imaginer que nous pourrions le faire dans un corps céleste. C'est réellement sur cette terre, dans notre corps terrestre, que le choix de notre

destination finale pour notre âme doit être fait, comme il nous est dit: *"Aujourd'hui, si vous entendez sa voix, N'endurcissez pas vos coeurs"* (Hébreux 3 et 4).

Par la naissance terrestre, nous sommes des enfants d'homme, soumis à nos parents; par la nouvelle naissance spirituelle, en acceptant Christ comme son Sauveur, nous devenons des enfants de Dieu, soumis à notre Père céleste: *"Mais à tous ceux qui l'ont reçue, à ceux qui croient en son nom, elle a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu, lesquels sont nés, non du sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu"* (Jean 1.12,13). *"Bien-aimés, nous sommes maintenant enfants de Dieu..."* (1 Jean 3.2). Nous sommes des fils et des filles de Dieu par la foi dans Son œuvre et nous avons un Père céleste, envers qui nous devons toute notre obéissance et notre respect.

Cela ne signifie pas que nous devons abandonner la soumission à notre père et notre mère, mais notre Père céleste a davantage d'autorité que nos parents terrestres. Jésus Lui-même a dit: *"Ne saviez-vous pas qu'il faut que je m'occupe des affaires de mon Père?"* (Luc 2.49); et pourtant juste après il est dit: *"Puis il descendit avec eux pour aller à Nazareth, et il leur était soumis"* (51).

Cette position terrestre et spirituelle nous la trouvons dans la parole de Malachie 1.6: ***"Un fils honore son père, et un serviteur son maître. Si je suis père, où est l'honneur qui m'est dû? Si je suis maître, où est la crainte qu'on a de moi? Dit l'Eternel des armées à vous, sacrificateurs, Qui méprisez mon nom, Et qui dites: En quoi avons-nous méprisé ton nom?"***

Au commencement, dans le jardin d'Eden, il y avait cette relation parfaite entre le Père Céleste et le fils, et celle-ci a cessé lors de la transgression à la Parole. Mais Dieu dans Sa grande miséricorde a pourvu pour le rétablissement de cette relation saine entre un père et son fils. Dieu notre Père a rétabli, au travers de Son fils cette position spirituelle qu'Il avait avec Adam, et il en est de même avec ceux qui sont devenus Ses enfants. Dans Jean 5 nous trouvons cette relation parfaite entre le Père et le Fils. *"Car le Père aime le Fils"; "Moi et le Père nous sommes un"*.

Jésus nous a montré l'exemple de cette obéissance au Père et cela jusqu'à la mort pour nous. *"C'est lui qui, dans les jours de sa chair, ayant présenté avec de grands cris et avec larmes des prières et des supplications à celui qui pouvait le sauver de la mort, et ayant été exaucé à cause de sa piété, a appris, bien qu'il fût Fils, l'obéissance par les choses qu'il a souffertes, et qui, après avoir été élevé à la perfection, est devenu pour tous ceux qui lui obéissent l'auteur d'un salut éternel"* (Hébreux 5.7). L'exemple d'Abraham et son fils Isaac était une préfiguration de ce que Dieu allait faire plus tard; Isaac a aussi obéi à son père (Genèse 22).

C'est très important que nous puissions obéir, honorer et respecter nos parents. C'est nécessaire pour notre vie terrestre, car l'obéissance apprise pendant notre enfance sera d'un grand profit pour la suite de notre vie afin de respecter premièrement son Dieu créateur, son prochain, ses amis, les autorités de cette terre, ainsi que ses employeurs. Il en est de même pour un fils qui deviendra un jour un mari, afin qu'il respecte sa femme. Egalement pour une fille qui deviendra une épouse afin qu'elle soit soumise à son mari. Ce sont deux positions que le Seigneur nous demande de prendre (Ephésiens 5; Colossiens 3). Il y a des instructions divines et un ordre qui est établi par Dieu: L'homme est soumis à Dieu, la femme est soumise à son mari, et les enfants sont soumis à leurs parents.

L'enfant doit accepter que les parents aient la responsabilité d'enseigner cette obéissance, et cela passe par des remarques, des corrections, même si celles-ci semblent, toujours aux yeux de l'enfant, injustes. Il en est de même de notre Père céleste qui corrige ses enfants par diverses épreuves; cela est nécessaire, pour notre bien, car c'est fait par amour même si cela semble le contraire. Les paroles suivantes sont très claires et précises: *"Et vous avez oublié l'exhortation qui vous est adressée comme à des fils: Mon fils, ne méprise pas le châtiment du Seigneur, Et ne perds pas courage lorsqu'il te reprend; Car le Seigneur châtie celui qu'il aime, Et il frappe de la verge tous ceux qu'il reconnaît pour ses fils. Supportez le châtiment: c'est comme des fils que Dieu vous traite; car quel est le fils qu'un père ne châtie pas? Mais si vous êtes exempts du châtiment auquel tous ont part, vous êtes donc des enfants illégitimes, et non des fils. D'ailleurs, puisque nos pères selon la chair nous ont châtiés, et que nous les avons respectés, ne devons-nous pas à bien plus forte raison nous soumettre au Père des esprits, pour avoir la vie? Nos pères nous châtiaient pour peu de jours, comme ils le trouvaient bon; mais Dieu nous châtie pour notre bien, afin que nous participions à sa sainteté. Il est vrai que tout châtiment semble d'abord un sujet de tristesse, et non de joie; mais il produit plus tard pour ceux qui ont été ainsi exercés un fruit paisible de justice"* (Hébreux 12:5-11).

“La folie est attachée au coeur de l'enfant; la verge de la correction l'éloignera de lui” (Proverbes 22.15).

“**N'épargne pas la correction à l'enfant; Si tu le frappes de la verge, il ne mourra point. En le frappant de la verge, Tu délivres son âme du séjour des morts**” (Proverbes 23.13-14).

“La verge et la correction donnent la sagesse, mais l'enfant livré à lui-même fait honte à sa mère” (Proverbes 29.15).

“Celui qui se souvient de la correction prend le chemin de la vie, mais celui qui oublie la réprimande s'égaré” (Proverbes 10.17).

“Heureux l'homme que Dieu châtie! Ne méprise pas la correction du Tout-Puissant” (Job 5.17).

“Mon fils, ne méprise pas la correction de l'Eternel, et ne t'effraie point de ses châtiments” (Proverbes 3.11).

Cette correction ne doit pas se faire dans l'excès, sans quoi elle sera rendue inefficace. Les parents ne doivent pas dominer sur leurs enfants, mais les conseiller avec amour. Les passages suivants nous l'indiquent clairement: “**Pères, n'irritez pas vos enfants, de peur qu'ils ne se découragent**” (Colossiens 3.21); “**Et vous, pères, n'irritez pas vos enfants, mais élevez-les en les corrigeant et en les instruisant selon le Seigneur**” (Ephésiens 6.4).

Dans les Proverbes, nous trouvons plusieurs passages écrits par Salomon qui avait demandé la sagesse à Dieu qui le lui a accordée:

“Un fils sage écoute l'instruction de son père, mais le moqueur n'écoute pas la réprimande”. (Proverbes 13.1)

“L'insensé dédaigne l'instruction de son père, mais celui qui a égard à la réprimande agit avec prudence” (Proverbes 15.5)

“Un fils sage fait la joie de son père, et un homme insensé méprise sa mère” (Proverbes 15.20)

“Un fils insensé fait le chagrin de son père, et l'amertume de celle qui l'a enfanté” (Prov. 17.25)

“Les corbeaux des torrents crèveront l'œil de celui qui se moque de son père et qui méprise l'enseignement de sa mère, et les petits de l'aigle le mangeront” (Proverbes 30.7)

“Ecoute, mon fils, l'instruction de ton père, et ne rejette pas l'enseignement de ta mère; Car c'est une couronne de grâce pour ta tête, et une parure pour ton cou” (Proverbes 1.8,9).

“Mon fils, garde les préceptes de ton père, et ne rejette pas l'enseignement de ta mère. Lie-les constamment sur ton coeur, attache-les à ton cou” (Proverbes 6.20-21).

“Que ton père et ta mère se réjouissent, que celle qui t'a enfanté soit dans l'allégresse!” (Proverbes 23.25).

Lorsque nous pouvons réaliser que nous marchons sur une mauvaise voie, il est nécessaire de rétablir cette relation saine avec son père, sa mère. Le premier sentiment qui vient à la pensée, c'est le questionnement au sujet du pardon. Pour nous aider, Jésus nous a donné une merveilleuse parabole dans Luc 15.11-32, c'est celle du fils prodigue. Le fils avait rompu cette communion avec son père, mais revenu dans son bon sens, il décida de retourner vers son père et lui dit: “**Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre toi, je ne suis plus digne d'être appelé ton fils**” (v. 21). Il avait pris conscience que non seulement il avait fait du mal à son père terrestre, mais aussi à son Père céleste. Le père attendait cet instant, car il observait le chemin. “**Comme il était encore loin, son père le vit et fut ému de compassion, il courut se jeter à son cou et le baisa**” (v. 20). Dans le Psaume 103.13 il est écrit: “**Comme un père a compassion de ses enfants, L'Eternel a compassion de ceux qui le craignent**”. En ce qui concerne cette position spirituelle de communion avec notre Père céleste, il en est de même lorsque nous agissons comme l'enfant prodigue, le Seigneur nous dit: “Revenez à moi, et je reviendrai à vous, dit l'Eternel des armées”. Nous pouvons revenir à Lui en toute confiance, car il nous est dit qu’**“En lui nous avons la rédemption par son sang, la rémission des péchés, selon la richesse de sa grâce”** (Ephésiens 1.7) Dans Romains 6.23, il est écrit: “**Car le salaire du péché, c'est la mort; mais le don gratuit de Dieu, c'est la vie éternelle en Jésus-Christ notre Seigneur**”.

Que le Seigneur accorde Son secours à chacun, enfants et parents, afin que la paix soit dans les familles et que le Seigneur soit glorifié par l'obéissance à Sa Parole, car: “**Ne savez-vous pas qu'en vous livrant à quelqu'un comme esclaves pour lui obéir, vous êtes esclaves de celui à qui vous obéissez, soit du péché qui conduit à la mort, soit de l'obéissance qui conduit à la justice?**” (Romains 6.16).